

OFFRE DE POSTE SAISONNIER

AGENT MEDiateur DE TRANQUILITE PUBLIQUE (H/F)

L'Agglomération du Pays de l'Or est un établissement public de coopération intercommunale regroupant huit communes : Candillargues, La Grande Motte, Lansargues, Mauguio Carnon, Mudaison, Palavas-les-Flots, Saint-Aunès et Valergues. C'est un territoire très diversifié composé de zones littorales et touristiques, de zones urbaines à la périphérie de Montpellier et de vastes plaines agricoles.

Elle est gestionnaire de 4 établissements aquatique, Aquad'or, Robert Flavier, Aqu'attitude et l'Espace Grand Bleu avec son parc aquatique l'été.

Le parc aquatique de l'Espace Grand Bleu est composé d'un bassin de 25m, 3 bassins ludiques, une piscine à vagues, 1 jacuzzi, 6 toboggans et 2 aires de jeux d'eau pour les enfants.

L'Espace Grand Bleu est desservi par la ligne 4 du réseau de transp'Or mobilité.

Vous voulez faire partie d'une équipe dynamique, dans un cadre de travail agréable, vous êtes volontaire, souriant et dynamique, le parc aquatique de l'Espace Grand Bleu vous attend pour les mois de juillet et août.

Données sur la structure :

Nom : Agglomération du Pays de l'Or

Statut : Collectivité Territoriale

Adresse : 300 avenue Jacqueline Auriol - Zone aéroportuaire CS 70040 34137 MAUGUIO cedex

Interlocuteur : Christophe DOMONT – Responsable d'établissement « Espace Grand Bleu »

Emploi :

Statut : Contrat saisonnier du 01/07/2025 au 31/08/2025

Lieu(x) de travail : Parc Aquatique espace Grand Bleu (La Grande Motte)

Temps de travail : Du mardi au dimanche de 12h30 à 18h30 (repos le lundi).

Rémunération : En fonction des heures réalisées : 11.88€ brut de l'heure

+ 10% congés payés

+ majoration du dimanche.

Date prise de fonction : Réunion d'équipe des saisonniers le lundi 30 juin 2025 et saison complète du 1^{er} juillet au 31 août 2025. Disponibilité souhaitée saison estivale complète (juillet et août).

Conditions d'exercice :

L'agent exercera ses fonctions tant dans les espaces intérieurs qu'extérieurs de la piscine. La saison estivale implique que le milieu de travail puisse être chaud et parfois humide eu égard à la présence du milieu aquatique.

Environnement relationnel :

Interne :

- Personnel de la piscine : hiérarchie, MNS, sauveteurs, agent technique, d'accueil, de vestiaire.
- Personnel prestataire : agent de sécurité, du snack, d'entretien.
- Personnel extérieur : police municipale, gendarmerie, pompiers.

Externe :

- Usagers.
- Centres de loisirs

Vos missions et activités

L'agent chargé de la tranquillité publique et d'ambiance est placé sous l'autorité du responsable de la piscine. Son rôle est de faire de la régulation, remettre des consignes, réexpliquer le règlement de l'établissement et apprendre aux enfants et leurs parents à respecter le personnel, le maître-nageur, le matériel etc... Il/elle est en lien avec l'équipe de sécurité quand son rôle de prévention et de médiation est insuffisant et qu'une dimension répressive devient nécessaire. Il/elle est l'un(e) des maillons de la chaîne d'accompagnement des usagers aux côtés des agents d'accueils, des surveillants de baignade et des agents de la société de sécurité.

Sous l'autorité du chef de l'établissement :

- ✓ Veiller à la tranquillité du public et savoir rappeler si nécessaire aux usagers-ères concernés, les consignes de sécurité et le règlement intérieur
- ✓ Assurer des rondes de veille afin de communiquer autour du règlement et des règles de savoir-vivre en société
- ✓ Identifier et prévenir les éventuelles infractions au règlement et engager le dialogue afin de les faire cesser
- ✓ Relayer les informations au plus près des usagers-ères notamment dans les temps forts tel que l'évacuation d'un bassin par exemple
- ✓ Jouer un rôle d'interface entre l'établissement et l'utilisateur par le dialogue afin que les règles qui régissent l'équipement soient respectées et appropriées tout au long du parcours de l'utilisateur
- ✓ Gérer les conflits, les incivilités, les dégradations et apaiser les situations de tension
- ✓ Avertir l'équipe des agents de sécurité lorsque la médiation ne permet pas le solutionnement d'une infraction au règlement ou d'un trouble au bon ordre
- ✓ Rendre compte des dysfonctionnements repérés ou traités : oralement dans les meilleurs délais et par écrit sur le cahier prévu à cet effet
- ✓ Participer aux dispositifs de secours (donner l'alerte, appeler les secours, aider à l'évacuation des bassins, contrôler les accès, accueillir les secours).

Votre profil (H/F)

Vos qualités

- ✓ Présentation et comportement irréprochables
- ✓ Tenue de travail portée correctement durant l'exercice de ses fonctions
- ✓ Professionnalisme, réactivité et sang-froid
- ✓ Disponibilité et ponctualité
- ✓ Adaptabilité aux usagers et situations
- ✓ Courtoisie et capacité d'écoute, de reformulation
- ✓ Qualités relationnelles et bonne communication
- ✓ Discrétion, devoir de réserve

Votre expérience et vos savoir-faire

- ✓ Travailler au sein d'une équipe
- ✓ Connaître et faire appliquer le règlement intérieur
- ✓ Connaître et faire appliquer les consignes et procédures liées au fonctionnement de l'établissement
- ✓ Maîtriser les techniques de résolution des conflits
- ✓ Utiliser un talkie-walkie
- ✓ Capaciter à rendre compte à la hiérarchie

Votre candidature



Déposer votre lettre de motivation et curriculum vitae à l'attention du président

Avant le 30 avril 2025 directement sur notre site internet :

<https://paysdelor.fr/emploi/agglomeration/>